



état des lieux de sortie hussier

Par **mrzyke**, le **05/02/2016** à **20:38**

Bonjour,

Ayant des loyers impayés envers le propriétaire de mon appartement il a donc fais appel à un huissier de justice. Suite à cela j'ai envoyé mon préavis et le propriétaire fais appel ce même huissier pour effectuer l'état des lieux de sortie.

Ma question: le fait que le même huissier s'occupe de l'état des lieux de sortie pour le compte d'un client dont il s'occupe également de récupérer des créances ne constitue-t-il un forme de conflit d'intérêt?

Merci.